

ARRETE
portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des REDACTEURS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de rédacteur principal de 2ème classe

La Présidente de S.I. C.E.G. DE VARZY,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des REDACTEURS TERRITORIAUX

ARRETE

Article 1 : Tableau d'avancement :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations	Avis
Mme MAURE Fabienne	rédacteur	rédacteur principal de 2ème classe	1		Favorable

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à VARZY, le 16 février 2024.

La Présidente,

Chantal GENTY

